

RENTREE DES CLASSES 2025

Équipements professionnels obligatoires

CAP PRO ELECTRICIEN

Votre enfant bénéficie pour son entrée en formation d'une aide de la part du **Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine** pour ses équipements professionnels. Cette aide d'un montant de 115 € est gérée directement par le lycée. Les équipements fournis seront la propriété de votre enfant, sauf s'il interrompt sa scolarité dans les trois mois qui suivent la rentrée scolaire : dans ce cas il devra restituer les équipements fournis.

Le port des équipements professionnels est obligatoire sur les plateaux techniques et lors des périodes de formation en milieu professionnel, ils se composent de :

EQUIPEMENTS PROFESSIONNELS CAP ELECTRICIEN

Les équipements de protection individuels sont à essayer et commander chez le fournisseur agréé

Avant le 20 JUILLET 2025, à l'adresse suivante :

TPL Boutiques COVERPA, ZI de Madrazès 24200 SARLAT

Tel 05 53 59 32 31

Désignation	PRIX HT	Taille
1 paire de chaussure de sécurité S1 NOIR/BLEU	42.00	
1 pantalon de travail MULTIPOCHES beige / noir	28.00	
2 tee-shirt GALAXY ENGEL blanc /gris anthracite	21.66	
1 sweet-shirt BLEU ROI	18.33	
1 paire de gant indice de coupure 5	3.67	
1 lunette de sécurité incolore	4.17	
3 marquages vêtements SERIGRAPHIE 4 COULEURS	7.14	
1 cadenas laiton E35	5.63	
1 boîte à outils 40 cm 1 main 60-154	14.63	
1 pince à dénuder 170mm bi-mat iso	18.08	
1 pince coupante DIAG 175 MM	16.16	
1 pince becs plats 170 mm	19.69	
1 tournevis isolés 1000v ELEC+POZI+TESTEUR	18.72	
TOTAL HT	217.88 €	
TOTAL TTC	261.46 €	

Vous devrez alors régler directement au magasin le solde à votre charge pour valider la commande

Montant total des fournitures obligatoires :

261.46 €

Financement aide Conseil Régional :

115.00 €

Restant dû à votre charge :

146.46 €

Nom :	Prénom :	Classe :
Adresse :		
Date de la commande	Le :	Prise par :
Équipements remis à l'élève	Le :	par :
Signature :		Signature :